

Formation Conduit de fumée—fumisterie

Conduits de fumée —fumisterie

Objectif :

- ⇒ Connaitre les règles et normes en vigueur relatives aux conduits de fumée
- ⇒ Mieux appréhender les mesures à mettre en œuvre et à respecter dans le cadre de travaux de fumisterie
- ⇒ Avoir la qualification pour le ramonage

Programme :

- Réglementation en vigueur et règles de fumisterie
- Conduits de fumée : individuels, collectifs ; tracés, passage et mise en œuvre ; condensation et bistrage
- Entretien et réhabilitation : ramonage, vacuité et étanchéité ; chemisage et tubage ; matériaux réglementaires ; risques, responsabilités et obligations
- Dimensionnement des conduits de fumée : recommandations B.84 ; types, classifications et rendements ; amenée d'air et conduit de raccordement ; exemples de calculs
- Nouvelle norme européenne

Fourniture de logiciel de calcul et de dimensionnement "B.84"

Pour les maçons-couvreurs

Date : 12 novembre

Tarif : 173.13€ HT / 207.06€ TTC

Pour les chauffagistes

Date : 12 et 13 novembre

Tarif : 346.25€ HT / 414.12€ TTC

BULLETIN D'INSCRIPTION 2012

Nom et prénom du stagiaire :

Raison sociale de l'entreprise :

N°SIRET : Code APE :

Téléphone : /_____ Fax : /_____ Email :

S'inscrit à la formation :

- Conduits de fumée-fumisterie (maçon-coureur) : 12 novembre
- Conduits de fumée-fumisterie (chauffagiste) : 12 et 13 novembre

Statut du stagiaire :

chef d'entreprise conjoint(e) non salarié(e) conjoint(e) collaborateur(trice) salarié

Merci de préciser de quel FAF dépend le stagiaire :

FAFCEA (artisan et conjoint collabo.) CONSTRUCTYS (ent. – 10) CONSTRUCTYS (ent. + 10)

Prise en charge de la formation :

- Artisans et conjoints : prise en charge intégrale de formation
- Salariés (ent-10 salariés) : prise en charge de 14.00€ / heure + indemnisation des salaires (maxi 12€ / heure)*1.2 (sauf accessibilité et ECO-artisan)
- Salariés (ent+10 salariés) : en fonction de la cotisation

Bulletin à retourner à CAPEB AUBE, accompagné d'un chèque de 207.06€ TTC (pour 1 journée) ou de 414.12€TTC à l'ordre de EXPRESSION